

Les rendez-vous du développement durable au SIPAL

Conférence-débat du 23 avril 2009

La préservation du "patrimoine de demain" (celui des années 70) dans une perspective de développement durable

Intervenant : M. Laurent Chenu, conservateur cantonal.

La rénovation du centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV)

Intervenants : M. Yves Golay, Chef de la division Projets, Travaux, Energie (SIPAL) et M. Marc Ruetschi, architecte

1.- La préservation du patrimoine de demain dans une perspective de développement durable

M. Yves Golay

M. Golay excuse M. François Marthaler, conseiller d'Etat, et M. Eric Perrette, architecte cantonal, tous deux empêchés. Il présente le nouveau conservateur du patrimoine, M. Laurent Chenu. Les domaines de la conservation et de l'énergie, par exemple, devraient passer de la confrontation à la coopération.

Il rappelle les engagements liés à la Société à 2000 Watts, soit un objectif de réduction, d'ici 2050, d'un facteur 3 de la consommation d'énergie. Il y a aussi des enjeux comme la promotion des énergies renouvelables, la densification urbaine ou la mobilité durable. Tout cela en augmentant le confort dans nos bâtiments et non pas en le réduisant.

M. Laurent Chenu

Pour Laurent Chenu, les liens entre patrimoine et développement durable sont d'actualité. Des thèses sur les relations entre ces deux approches sont en élaboration et il y a divers échanges entre institutions et personnes sur ces sujets. En été 2009 se tiendra un colloque Développement durable et patrimoine.

La question posée par le titre de la présentation de ce jour pourrait tout aussi bien être retournée : quelles perspectives pour le patrimoine, en particulier celui de demain, dans la « préservation » du développement durable ? Mais pour activer le dialogue entre les disciplines, il faut mettre en face les approches et définitions.

Pour L. Chenu le développement durable se situe dans une logique de projet, de mouvement, de dynamique. Mais il ne saurait être réduit au seul quantitatif ; il s'inscrit dans un projet et se situe dans le temps, parfois très long. Il évoque toute la ligne du temps, du passé vers l'avenir. Quant à la notion de patrimoine, selon le dictionnaire elle renvoie au concept de bien, d'héritage, de possession ; or dans l'usage administratif et culturel, il ne saurait jamais s'agir que d'un objet ou d'une affaire individuelle. Il y a un ancrage dans le collectif, le territoire, la relation.

Le patrimoine ne survit que s'il vit

Le patrimoine est ainsi un champ d'activités dans lequel il faut mettre en œuvre la notion d'interactivité et d'intervention humaine ; il s'agit d'un champ relationnel et on ne peut le mettre sous cloche. Classement et sauvegarde sont une approche, le cadrage de la dynamique du neuf une autre.

En particulier s'il y a nouvel usage et transformation, c'est souvent la seule chance pour un bâtiment ; la transformation est légitime, dans le cours des choses et de l'évolution naturelle, il faut donc l'accepter mais la cadrer avec l'exigence du respect. Le patrimoine peut être aussi vu comme la résultante de la relation entre l'homme et son environnement.

De son côté le développement durable, selon L. Chenu, promeut le renforcement de l'identité culturelle et reconnaît l'intérêt des constructions humaines comme témoignages de la multiplicité des réponses aux défis de l'environnement.

Autrement dit, il y a diverses passerelles entre valorisation du patrimoine et développement durable. Tout d'abord relevons la convergence de références éthiques. Les deux approches sont fondées sur des principes proches, dont notamment la solidité et l'authenticité. Le développement durable, dit L. Chenu, est la recherche d'équilibre entre économie, écologie et social, et le lien avec le patrimoine pourrait aussi signifier que le développement durable comporte la capacité de favoriser la transmission des composantes du passé sans compromettre l'avenir et la suite du développement sur notre Terre.

Remplacer les éléments obsolètes d'un objet, les transformer et les valoriser, utiliser avec parcimonie et sans gaspillage nos ressources non renouvelables (et léguées par le passé), sont d'autres contenus du développement durable. Le développement durable ne doit pas pour autant devenir une chape de plomb, mais aboutir sur une définition renouvelée de la qualité (à savoir qui réponde ensemble aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques). Il implique par principe une valorisation du patrimoine, et la valorisation de ce dernier est une opportunité d'aller vers le développement durable.

Développement durable et patrimoine doivent dialoguer sur des bases claires

Dans tous les cas, le dialogue entre patrimoine et développement durable doit partir d'une définition claire de chacun de ces deux concepts et conduire à des projets partagés. Cette convergence permet aussi de garder en tête la dimension culturelle du développement durable. La finalité commune de tous ces efforts étant l'approche qualitative du développement vu comme une globalité, guidé par la question du sens (et pas seulement celle de la bonne gestion des ressources).

Comment aborder la spécificité, sous cet angle, des bâtiments hérités du 3^e quart du 20^e siècle ? Les bâtiments caractéristiques de cette période recouvrent tous les types d'usages, écoles, équipements sportifs, bâtiments administratifs ou utilitaires, logement individuel et collectif. Si l'on rencontre des types très divers d'architecture, les matériaux sont caractéristiques (béton) tout comme des points tels une épaisseur bien moindre des façades que ce n'était le cas dans les siècles précédents ou encore la production de masse. Cette période fait suite aux expérimentations de la première moitié du 20^e siècle, et les généralise. Autre caractéristique de cette époque : la négligence des enjeux énergétiques, qui pose aujourd'hui problème lors de la confrontation aux exigences actuelles.

Il n'y a pas de recette toute faite, mais il faut affirmer que l'approche développement durable inclut l'intention de l'inventorisation du patrimoine. Par ailleurs chaque situation est différente. Une intervention sur la substance bâtie doit toujours partir d'une analyse attentive de l'objet, ses fonctions et affirmer la notion de cohérence. Il faut viser une politique cohérente d'intervention sur le bâti de cette époque. Toute intervention se situe de plus dans la trajectoire d'un bâti, dans son cycle de vie. Le bâti a une histoire, une évolution, un potentiel, il doit pouvoir évoluer y compris en fonction de nouvelles affectations. Là aussi il faut pouvoir dégager une politique d'intervention qui respecte ces étapes dans la vie d'un bâtiment à travers l'évolution de son utilité. Le fil rouge étant le dialogue entre l'usage et l'expression de celui-ci et le respect de l'identité du bâtiment.

Les enjeux seront des problématiques d'enveloppe, des problématiques physiques liées aux caractéristiques de l'époque telles qu'évoquées précédemment, et aussi à l'obsolescence ou au vieillissement des équipements techniques (ventilation, éclairage, etc.). La doctrine ne saurait donc être une conservation d'un état mais l'affirmation de principes guidant son évolution, et donc le cadrage des interventions. Faire se succéder les époques sur une substance donnée est ce qui détermine finalement la personnalité d'un bâtiment. Ce dialogue constamment renouvelé entre forme et fond en constitue l'identité qui se révèle au cours du temps, à une condition : le respect du message du temps.

2.- La rénovation du centre d'enseignement professionnel de Vevey (CEPV)

M. Golay évoque la longue genèse du projet de rénovation d'un bâtiment scolaire des années 70, l'école professionnelle de Vevey. L'architecte M. Ruetschi a été mandaté en 1995 pour un premier projet de transformation, ensuite abandonné pour des raisons financières. En 1999 un nouvel examen a eu lieu, sur la base du standard minergie et d'un « bilan de santé » du bâtiment, avec des méthodes comme EPIQR. L'approche a conduit notamment à promouvoir une double peau. Puis sous l'impulsion de M. Perrette, 8 experts ont planché en 2001 sur le bâtiment.

Pour tout bâtiment des années 70, il a été indiqué qu'il fallait une étude historique pour en définir la valeur, en le situant dans le contexte de la production architecturale de l'époque, locale mais aussi globale. Un crédit d'étude a été ouvert en été 2001 et les conditions juridiques ont conduit à remettre en jeu le mandat initial de M. Ruetschi. Ce dernier est resté associé au projet mais le mandat principal a été attribué à un groupement présidé par Alain Porta.

L'étude historique et technique a analysé la valeur architecturale et urbanistique du bâtiment, et effectué une analyse comparative d'écoles construites à cette époque. Cela a permis de situer le bâtiment dans les courants de pensée de cette période.

Les caractéristiques du bâtiment sont les suivantes :

- implantation dans un parc, et plus précisément dans un angle de celui-ci, ce qui évite de trop mordre sur la substance du parc.
- transparence du bâti et mise en évidence de deux ailes.
- concept évolutif, depuis le projet initial jusqu'à la réalisation finale.
- construction métallique et façade en béton, qui s'est bien conservée.
- l'architecture est sobre et significative dans sa simplicité.

Le bâtiment est tout à fait dans la ligne de beaucoup d'autres réalisations de cette époque. Les fenêtres en longueur avec ouvertures basculantes et stores intégrés sont également typiques. En fonction de ces constats, l'objectif du maître d'ouvrage était de maintenir la matérialité de cette image sans conserver tout à tout prix ; la note à l'inventaire est de 3. L'objectif énergétique en particulier a été fixé en fonction du standard minergie, ce qui signifiait une réduction d'au moins de moitié de la consommation.

L'approche de rénovation peut être considérée comme exemplaire en matière de développement durable, réalisée aussi avec une économie certaine de moyens (600.- par m² de SBP), et le changement des façades est 2,5 fois moins cher que dans le cas de bâtiments CROCS. La qualité spatiale du rez de chaussée a été maintenue.

M. Ruetschi poursuit l'exposé en indiquant que les pertes énergétiques par renouvellement de l'air atteignaient 50%, en raison notamment d'installations de ventilation surdimensionnées et de régulations déficientes. Des pertes avaient aussi lieu par les fenêtres, les façades vitrées, les sols, le mur et le toit. Le concept de rénovation a maintenu les fenêtres existantes mais les a reprises et consolidées. Elles s'étaient grippées et disloquées et les charnières n'ont souvent pas résisté au poids ; les stores entre les doubles vitrages ont causé des situations de surchauffe estivales. L'orientation Sud-Ouest faisant le reste !

Pour les fenêtres, l'option retenue a été de démonter et de remonter les stores à lamelles, et de refaire de nouveaux guichets en bois sur lesquels repose une isolation refaite ; presque tous les éléments ont pu être réutilisés. L'expression originelle a pu être gardée, avec une performance de fenêtres neuves.

La façade métallique a été dotée d'un triple vitrage, et l'isolation des toitures, qui avait déjà été entreprise avec un ajout d'une couche de quelque 10 cm, a été complétée par un remplissage du vide entre la charpente et la toiture. Le même remplissage de cellulose a été appliqué dans les vides du sous-sol. La solidité de la façade en béton est encore garantie pour de nombreuses années. Enfin la ventilation a été démontée et remplacée, et limitée à certains

locaux et usages, ce qui a permis une réduction des consommations de 50%. Le nouveau concept de ventilation met à profit la ventilation naturelle pour éviter la surchauffe estivale. La mise en conformité des installations électriques a été accompagnée de l'installation de détecteurs de présence dans les classes ; les radiateurs en hauteur et les faux plafonds ont été démontés.

Une mise à jour respectueuse et valorisante

Une autre intervention a consisté à réorganiser le rez. Une annexe des années 80 qui avait été ajoutée pour des questions d'utilisation a été démolie ce qui a permis de rendre au bâtiment sa forme originelle. La cafétéria a été reconstruite vers le terrain adjacent ce qui offre de nouveaux accès depuis le parc ainsi que sur l'avenue Nestlé, renforçant le lien entre le bâtiment et le parc. Pour le bâtiment, le lien entre l'espace d'exposition et la cafétéria renforce les effets transversaux.

D'autres volets ont été une étude parasismique et une étude concernant la recherche d'amiante ; il en est résulté un confortement statique partiel et un déflocage. L'ensemble des interventions ont atteint 2 millions de CHF pour les vitrages, 2 millions pour la révision des installations techniques et le solde pour les transformations au rezé.

M. Golay expose que le projet ainsi développé avait été repris suite au séminaire de 2001 par Viviane Keller et finalement réalisé en 2008, c'est une approche exemplaire de rénovation en fonction de critères de développement durable, et apportant une vraie plus-value et actualisation tout en respectant pleinement l'architecture de l'époque. Le concept énergétique dispendieux de l'époque a ainsi pu être corrigé, tout en maintenant l'expression et les options architecturales du bâti.

M. Golay rappelle que dans le cadre des crédits de relance, un crédit global concernant l'assainissement de 14 objets en 2010 et 2011 sera prochainement déposé, pour un montant de 66 millions. Concernant la qualité architecturale, il faudra l'analyser objet par objet pour optimiser les interventions ; un tiers des bâtiments n'ont pas encore fait l'objet d'un recensement du point de vue patrimoine. L'objectif des assainissements est de réduire de 60% leurs consommations, dans le sens de la cible de la société à 2000 Watts retenue par le Conseil d'Etat dans le cadre de l'Agenda 21 cantonal. Ils doivent aussi correspondre à l'étiquette énergétique A.

Là aussi, il y a exemplarité en matière de développement durable : efficience des engagements financiers, respect de l'architecture, mise à jour énergétique. Dans diverses interventions récentes, le SIPAL a obtenu des réductions significatives : d'un facteur 3 au Gymnase d'Yverdon, de 30% à l'école de Chimie, et ici à l'école professionnelle de Vevey.

Discussion

- Comment assure-t-on la cohérence d'une politique d'interventions, et quelles garanties pour le maintien de l'identité d'un bâtiment?

- *Il y a évidemment une marge d'appréciation du conservateur, qui doit de plus s'impliquer au moment de la pondération des intérêts lors de l'élaboration du projet au sein du SIPAL. L'idée est bien d'avoir un concept d'ensemble et une politique du patrimoine. Le travail d'accompagnement doit se faire tant au niveau du MO que des mandataires. Il convient d'agir sur les intentions pour que le travail ait la plus grande cohérence possible. M. Chenu prend l'exemple de l'école des Palettes (GE) qui a été isolée et passablement reprise au niveau technique tout en en valorisant la qualité architecturale.*

- La notion d'identité d'un bâtiment est une notion interprétable, comment fait-on pour le tri des éléments qu'on considère comme intouchables et ceux qui ne le seraient pas ? Par exemple un bâtiment du Corbusier, on ne pourrait pas le modifier.

- *Un des enjeux est de savoir si un bâtiment conserve une utilité, bien des bâtiments ont été démolis parce que leur utilité n'était plus donnée. Les changements d'affectation sont donc une chance de survie pour la substance bâtie. Concernant l'œuvre du Corbusier, l'appréciation change 85 ans après. Il demeure important de se rappeler que le caractère significatif d'un bâtiment se révèle avec le temps et que l'appréciation qu'on en fait évolue donc elle aussi avec le temps. Conserver à tout prix n'est pas possible et maintenir les usages non plus. Dès lors la bonne question est celle de la trace à garder, la quintessence du bâtiment à maintenir.*

- Le développement durable est aujourd'hui utilisé à toutes les sauces, comment éviter qu'il ne vienne brouiller les cartes? Le recensement est loin d'être achevé et on ajoute déjà de nouveaux critères. Le critère de la valeur de l'objet et de son contexte doit rester impérativement posé, d'où l'affirmation du rôle de l'expert, en l'occurrence de l'historien. Il faut lui donner toute sa place et pas la relativiser.

- *L'apport de l'analyse historique est essentielle, l'historien doit situer un objet dans le cours du temps, dans la perspective. Il doit de même s'impliquer dans le projet et aider à concevoir la suite de son parcours, il tient donc le fil du temps, du passé vers l'avenir, grâce à son travail de documentation. De même, le conservateur se mettra dans la dynamique du projet aux côtés du MO.*

- Dans le dialogue entre les deux champs que sont le développement durable et le patrimoine, il ne faut pas oublier que durant toute la période de l'après-guerre qualité et quantité n'étaient pas forcément liées. Comment faire un choix de ce qu'il faut conserver, avec la production de masse de l'époque ? Et que changent les critères du développement durable dans les options de protection? Le développement durable formule les exigences de l'avenir, le patrimoine s'intéresse à garder la trace de celles du passé, la lisibilité d'une trajectoire.

- *Développer un projet c'est toujours faire des choix. Ces choix se font en fonction de valeurs, par rapport à un message, en effet, faire vivre un bâtiment c'est impérativement le mettre à jour par rapport aux enjeux de demain mais dans le respect de son passé. Dans la production de masse, tout n'a pas une valeur patrimoniale, d'où l'importance du choix et de l'expertise. Et d'où aussi l'importance de la notion d'ensemble, les objets n'ont pas une valeur seulement pour eux-mêmes mais aussi comme ensembles. Cela dictera l'échelle de l'intervention. Il n'y a pas que l'identité d'un objet pris pour lui-même mais aussi celle d'un quartier, d'un contexte, et là aussi la qualité ne se révèle qu'avec le temps. Un enjeu important est l'existence d'outils permettant de faire les bons choix. Le patrimoine contemporain n'est pas le même en France, en Italie, à Genève, à Fribourg ou dans le canton de Vaud, les conditions et les besoins présidant à sa production étaient différents. Dès lors la question qui se pose est celle de ce qu'on veut conserver et comment, comment procéder aux interventions qui s'imposent. D'où aussi l'importance de lois permettant des changements d'affectation, clé d'une nouvelle phase dans la vie du bâti. Ce sont les activités qui font vivre un bâtiment. Beaucoup de bâtiments du 16^e ou du 18^e siècle se sont adaptés au fil des siècles à de nouveaux usages, passé du logement au bureau par exemple. Ce qui n'a plus d'usage risque fort d'être au bout du compte démolí.*

- Quel est l'outil de ces choix ? Les inventaires du patrimoine du 20^e siècle sont encore partiels, et ne risque-t-il pas d'être sacrifié au profit du patrimoine ancien ?

- *Les moyens sont en effet limités et la notion de choix en tient évidemment compte. Il y a 175'000 bâtiments dans le canton et chaque année 1'500 s'y ajoutent. 20% du patrimoine recensé a obtenu la note 1, et il est vrai que le patrimoine plus récent que les années 20 n'est pas inventorié systématiquement à ce jour. Le recensement est lancé mais loin d'être achevé. Observons cependant que pour le canton, ce patrimoine n'est pas exceptionnel, il n'y a pas eu d'école suffisamment forte qui aurait pu imprimer sa marque, comme cela a pu être le cas dans les cantons ville. Le caractère plus rural, les villes plus petites ont fait que les réalisations d'envergure sont rares à cette époque. En aucun cas il n'y a préférence entre les époques, le patrimoine moderne ne va pas être sacrifié au plus ancien.*

- Ces retards dans le recensement ne comportent-ils pas le risque que du patrimoine de valeur soit détruit avant d'avoir été relevé ?

- *Jusque dans les années 70 l'approche était purement ponctuelle, aujourd'hui on est beaucoup plus structuré aussi en termes de méthode. Le défi reste de faire une évaluation qui puisse tenir la route sur la durée, compte tenu du changement de regard sur les choses.*

- Dans ces questions de méthodologie, quel est le rôle du politique, pas toujours familiarisé avec les enjeux du patrimoine contemporain ?

- *Les médias sont sensibles au développement durable, et on pourrait en faisant le lien avec cet enjeu les sensibiliser aussi aux questions du patrimoine. Les polémiques sur des démolitions et transformations sont aussi l'occasion d'expliquer. De manière générale, on note un intérêt croissant du public pour le patrimoine, comme le montre l'écho que reçoivent des manifestations comme les journées du patrimoine. De plus, il y a un enjeu de formation à tous les niveaux scolaires. Le problème récurrent reste l'évolution du regard sur la notion de qualité et de message d'un objet donné.*

- Pour le dialogue entre développement durable et patrimoine, les outils d'aide à la décision en matière de bâti durable mis en place au SIPAL prennent-ils en compte suffisamment les enjeux du patrimoine, ou faut-il les réviser ? La systématique de la recommandation SIA 112/I par exemple est-elle connue et pratiquée par les personnes en charge du patrimoine ?

Autrement dit, sur quels référentiels peut s'appuyer le dialogue et la coopération entre patrimoine et développement durable, et sur quelle connaissance du référentiel du partenaire ?

- La perception du point de vue du patrimoine des enjeux du développement durable est surtout liée à l'émergence des questions énergétiques, traduites en valeurs chiffrées à atteindre. La notion de patrimoine et les aspects qualitatifs doivent être mieux ancrés dans les critères du développement durable. Il y a aussi l'idée que lorsque les enjeux deviennent qualitatifs, on se référerait davantage aux processus participatifs et aux aspects subjectifs. Maintenant il est clair que les personnes en charge du patrimoine au SIPAL ont toute leur place au sein du groupe de travail interne sur le développement durable, là aussi le dialogue est d'autant plus efficace qu'il se passe à la source. Le développement durable par ailleurs ne saurait être réduit à l'énergie, c'est bien une approche globale dont l'énergie n'est qu'une composante, certes importante. On est aujourd'hui clairement dans le multicritères et quand il s'agit de qualitatif, il faut d'autant plus faire appel à l'expertise que les données sont complexes. Il serait faux de considérer le développement durable essentiellement comme l'affaire de l'ingénieur et le patrimoine comme un enjeu surtout culturel. Les deux approches véhiculent des politiques publiques globales et doivent mieux se comprendre pour mieux se soutenir mutuellement.

Perspectives

Il ressort clairement de la discussion sur les relations entre développement durable et patrimoine que les deux approches ont des affinités étroites. D'une part en termes de méthode : elles s'appuient sur des analyses multicritères, sur des expertises et des référentiels précis, couvrent l'espace et le temps, expriment des valeurs et des préférences.

D'autre part en termes de contenu, on ne saurait imaginer un développement durable qui ne soit pas respectueux de valeurs culturelles et de la traçabilité de l'expression des relations entre l'homme et son environnement (toutes fonctions assumées par la mise en valeur du patrimoine). Tout comme on ne saurait imaginer une vision du patrimoine qui se préserverait et le préserverait de toute mise à jour en fonction d'exigences de développement durable actuelles, notamment l'exigence d'une bonne gestion des ressources naturelles.

Pour bien dialoguer ces deux approches ont besoin d'harmoniser dans le détail leurs référentiels afin de garantir dans la pratique la concordance des éléments pris en compte dans leurs démarches respectives.

Enfin concernant le patrimoine du 20^e siècle il est parfaitement possible de mettre à jour fonctionnellement et énergétiquement des bâtiments dans le plein respect de leur expression et de leur histoire. Plusieurs réalisations du SIPAL, le Gymnase d'Yverdon, l'école de Chimie et le centre d'enseignement professionnelle de Vevey le démontrent.